

REVUE DE PRESSE



AGRESSION
ESTRIE
— CALACS —

2022-2023



Agressions sexuelles : le nombre de troussees médicolégales a triplé depuis la réouverture des bars et restaurants

MÉLANIE NOËL
La Tribune

En Estrie, le nombre de troussees médicolégales utilisées par de jeunes femmes ayant été agressées sexuellement ou soupçonnant de l'avoir été a triplé depuis la dernière réouverture des bars et restaurants le 12 février dernier, une réalité qui inquiète fortement le CALACS Agression Estrie, organisme communautaire venant en aide aux femmes et aux adolescentes (12 ans et plus) ayant été victime d'agression à caractère sexuel.

« Normalement, on compte en moyenne une demande de trousse médicolégale par semaine, mais depuis la levée des restrictions du 12 février, plus d'une vingtaine de troussees médicolégales ont été exécutées. Uniquement la fin de semaine dernière, on en a décompté trois, c'est très inquiétant», explique l'intervenante de l'organisme Kelly Laramée.

Celles qui ont demandé une trousse médicolégale ont en commun d'être majoritairement âgées de 25 ans et moins et d'avoir fréquenté un bar ou un restaurant où elles auraient consommé au moins une consommation alcoolisée. L'intervenante du CALACS refuse de nommer les établissements fréquentés par les victimes alléguées, mais souligne que trois établissements en particulier posent problème à Sherbrooke.

«Parfois, les jeunes femmes ont subi une agression directement dans l'établissement et d'autres fois, elles ont été transportées dans un autre lieu, exemple, un appartement d'un étranger», souligne Mme Laramée, ajoutant que le CALACS incite toutes les femmes rencontrées à la suite d'une telle situation à porter plainte à la police, même si elles ne se souviennent pas de l'ensemble de leur soirée.



Kelly Laramée, intervenante de l'organisme CALACS Agression Estrie.

FOURNIE

«On a nous-mêmes contacté la police pour leur dire de garder les yeux ouverts et d'accentuer la surveillance. Il est bon de rappeler que la trousse médico-légale peut-être très utile pour trouver des traces d'ADN ou retracer des drogues ou le taux d'alcoolémie dans le sang pour prouver que le consentement n'était pas valide», relate Mme Laramée, précisant que la trousse doit être exécutée dans un délai de 24 à 48 h pour tout ce qui est consommation, dépendamment de la quantité, et pour ce qui est de traces d'ADN, un délai de moins de cinq jours est souhaitable.

Le CALACS invite la population en générale à être vigilante et à ne pas hésiter à intervenir.

«Si vous êtes témoin de ce qui peut ressembler à une agression d'une personne intoxiquée, n'hésitez pas, au pire on va intervenir pour rien. On voit beaucoup de situations où l'agression se passe dans des lieux publics. Des rues, des stationnements, des toilettes d'établissement. Et si vous n'êtes pas à l'aise, déléguez à une autre personne ou appelez les services d'urgence», insiste Mme Laramée.

Les employés des restaurants et des bars devraient être les premiers à intervenir pour venir en aide à leur clientèle, mais dans les faits, selon le CALACS qui se base sur les témoignages des victimes alléguées, «ce n'est pas toujours ainsi que cela se passe».

Nommer un ou une responsable par groupe, comme un chauffeur désigné, du retour à bon port peut être une piste de solution.

«Évidemment, ce sont les agresseurs qui devraient changer leur comportement, mais si on est dans une situation où on doit protéger les victimes potentielles, je dirais aux gens de faire un plan et maintenir le plan initial jusqu'à la fin. Souvent, on voit que des amies avaient prévu de rester ensemble et de revenir ensemble, mais une d'entre elles a finalement décidé de rentrer plus tôt en pensant que l'autre allait prendre un taxi», donne en exemple l'intervenante.

Hausse importante et inquiétante des demandes de trousse médico-légales à Sherbrooke



L'alcool demeure la principale drogue du viol (archives).

PHOTO : RADIO-CANADA / JONATHAN DUPAUL

Radio-Canada

Publié le 5 avril 2022

L'organisme Agression Estrie - CALACS a accompagné de trois à quatre fois plus de victimes qui ont eu besoin de demander une trousse médico-légale depuis le 12 février qu'à l'habitude.

Une vingtaine de victimes ont eu besoin de faire une telle demande depuis les dernières semaines. Habituellement, en moyenne, nous accompagnons une victime par fin de semaine, alors que, depuis la mi-février, ce sont de trois à quatre femmes. La fin de semaine dernière, nous avons accompagné trois femmes en moins de 24 heures. Ça nous inquiète beaucoup, explique l'intervenante au dossier communications au CALACS, Kelly Laramée.

Qu'est-ce qu'une trousse médicolégale? Cette trousse permet d'uniformiser l'information recueillie et les prélèvements effectués pour obtenir des preuves scientifiques objectives. Celle-ci doit se faire dans les cinq jours suivants l'agression sexuelle. Les prélèvements de la trousse ont pour but de trouver des substances biologiques laissées par l'agresseur sexuel sur le corps ou les vêtements de la victime. L'ADN obtenu de ces substances biologiques permettra d'établir le profil génétique de l'agresseur. *Source : CALACS*

Une trousse médico-légale, c'est l'examen médical qui est fait à la suite d'une agression sexuelle. C'est réalisé au CHUS. Si on veut faire une plainte à la police, ça peut venir appuyer à une déposition. Ça vient jouer un rôle dans le processus judiciaire, mentionne Kelly Laramée. L'organisme attribue la hausse de ces accompagnements au déconfinement survenu à la mi-février. D'ailleurs, la plupart des cas se sont déroulés après une sortie au restaurant ou dans un bar.

« La consommation d'alcool et le GHB sont souvent en cause. »

— Une citation de Kelly Laramée, intervenante au dossier communications au CALACS

L'alcool est particulièrement impliqué parce que le consentement n'est pas vraiment valide lorsque l'intoxication est trop importante. Certains vont profiter de la vulnérabilité. Les situations sont survenues dans des endroits publics déconfinés, indique Mme Laramée.

Le CALACS invite la population à intervenir lorsqu'ils sont témoins de situations préoccupantes. Si on ne veut pas le faire, il faut appeler la police ou les services d'urgence, dit-elle.

« Il ne faut pas laisser la personne seule avec elle-même en situation de violence. Même si on se trompe, c'est mieux que de ne rien faire. »

— Une citation de Kelly Laramée, intervenante au dossier communications au CALACS

Parmi les victimes que le CALACS a accompagnées depuis le 12 février dernier, la plupart ont choisi de porter plainte à la police selon l'organisme.

Selon Agression Estrie - CALACS, les victimes sont désormais mieux informées des ressources qui s'offrent à elles.

Quebec's demand for rape kits on rise following pandemic reopening

“We associate it to the reopening of bars and restaurants,” says Kelly Laramée, an intervener at CALACS, as she point out the threefold increase in demand for rape kits in Quebec’s Eastern Townships. Felisha Adam reports.

By Felisha Adam

Posted Apr 17, 2022, 3:42PM EDT.

Last Updated Apr 17, 2022, 6:30PM EDT.

The number of women asking for rape kits in Quebec’s Eastern townships – East of Montreal – has risen in recent weeks, and advocates are linking it to the easing of pandemic health measures and the reopening of bars and restaurants.

“The increase started around the 12 of February, and we associate that to the reopening of the bars and restaurants due to the pandemic, because it is the date that it reopened, but also because most of the girls and women that we met told us that they went to those establishments or they went to a bar, to a restaurant,” explained Kelly Laramée, intervener at Le Centre d’Aide et de Lutte Contre les Agressions à Caractère Sexuel (CALACS).

The organization helps both English and French-speaking sexual assault survivors. Laramée says the increase in assaults in the last seven weeks has seen a threefold increase in demand for their services.

“We used to go with the women at the hospital for the rape kits about one time a week or so, and now we go around three times a week,” she said.

“We also think that the increase is linked because girls and women have a better knowledge of their resources and of their rights with to the fact that we talk about it and the fact that they know that they can use these resources.”

The Eastern townships’ public health authority, confirmed to CityNews it has received 21 requests for rape kits since the beginning of February, but added the number may not be an accurate indicator of just how many women have been assaulted as some may decide to use other support services without asking for a kit.

“Although sexual assault incidents are not decreasing, I think that the community of support is increasing for sure,” explained Meaghan Connelly, junior co-chair of the Bishops University Sexual Culture Committee.

Connelly says while much at the university has not changed, students are able to be more open about their experiences. An online platform to report experiences has been a helpful tool.

“Definitely a lot more helpful for survivors because then they feel more comfortable because they have this option to say that something happened,” said Connelly.

Laramée reminds people of the importance of staying vigilant and stepping in or reporting if they think someone may be in danger.

“It is our responsibility to make sure that the person is safe and that she’s okay and I think that if we choose to intervene, well, the worst case scenario is that we are wrong and the person is fine.”

<https://montreal.citynews.ca/2022/04/17/quebec-rape-kits-reopening/>

La mort de Julie Boisvenu, un drame qui a fait bouger les choses à Sherbrooke



L'enquêteur à la retraite Paulin Aubé était chargé du dossier de Julie Boisvenu.

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada

Publié le 21 juin 2022

« Vingt ans plus tard, j'en ai encore des souvenirs. C'est gravé dans ma mémoire. Je ne pourrai jamais oublier ça. » En 34 ans de carrière, l'enquête sur le meurtre de Julie Boisvenu est celle qui a marqué le plus Paulin Aubé, celui qui a réussi à soutirer des aveux du meurtrier. Après toutes ces années, le policier à la retraite constate que ce drame a fait bouger beaucoup de choses.

Les caméras de surveillance du centre-ville, qui avaient privé les enquêteurs d'une preuve essentielle, fonctionnent par exemple maintenant en continu.



Les caméras de surveillance du centre-ville fonctionnent maintenant en continu.

PHOTO : RADIO-CANADA / ANDRÉ VUILLEMIN

Vingt ans plus tard, l'approche a changé. Avec la campagne de M. Boisvenu, on est plus conscientisés. Il faut appuyer davantage les victimes. C'est ça que ça a fait. On a tous fait des prises de conscience dans des moments difficiles. Ça a changé les choses. Ça sera toujours difficile pour les victimes, l'appareil judiciaire. Ce n'est pas parfait encore. Il n'y aura pas de solution miracle, mais ça s'est amélioré. Malheureusement, le décès de Julie Boisvenu y est pour quelque chose de majeur selon moi, soutient l'enquêteur, qui était chargé du dossier.

Une vague de changements

Paulin Aubin comprend les combats pour trouver l'équilibre entre les droits des criminels et ceux des victimes menés par la famille de Julie Boisvenu.

La jeune femme de 27 ans a été enlevée et tuée au hasard parce qu'elle s'est trouvée au mauvais endroit au mauvais moment. Sa famille est intervenue sur chaque front pour que les droits des victimes et de leurs proches soient améliorés.

Elle a également mené de nombreuses campagnes de prévention et de sécurité.

On faisait le tour des bars et on distribuait des pamphlets pour prévenir les jeunes filles au niveau de la drogue du viol. Également, on faisait de la prévention au niveau des chums, pour dire "surveillez les verres de vos blondes, ça ne va sûrement pas être vous qui allez mettre quelque chose dedans, mais un étranger pourrait passer." Ça a été fait sur une quinzaine d'années, et ça a donné de quoi, soutient Pierre-Hugues Boisvenu, le père de Julie Boisvenu.



Pierre-Hugues Boisvenu, le père de Julie Boisvenu, a mené de nombreuses campagnes de prévention et de sécurité dans le centre-ville de Sherbrooke.

PHOTO : RADIO-CANADA / DANIEL MAILLOUX

Ces changements, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) - Agression Estrie les constate aussi.

Quand on regarde dans les archives, dans les rapports annuels du CALACS, c'est vraiment ce qui a déclenché la prévention, l'ouverture de la population, l'ouverture des tenanciers de bars, du CHUS pour se mettre tous ensemble et faire cette prévention-là, souligne la porte-parole Kelly Laramée.



Kelly Laramée, la porte-parole du CALACS - Agression Estrie.

PHOTO : RADIO-CANADA / ANDRÉ VUILLEMIN

« C'est malheureux, mais cet événement-là a été un déclic au niveau de la prévention. »

— Une citation de Kelly Laramée, porte-parole du CALACS - Agression Estrie

Les commerçants du centre-ville ont également été témoins de ce mouvement. On a beaucoup sensibilisé le SPS [Service de police de Sherbrooke], qui est très présent au centre-ville, qui fait des tournées régulières, qui entre dans les commerces, dans les établissements licenciés les week-ends pour voir ce qui se passe, remarque la propriétaire du bar le Liverpool Annie Faucher.



De nombreuses campagnes de prévention ont été organisées dans le centre-ville de Sherbrooke après le meurtre de Julie Boisvenu.

PHOTO : RADIO-CANADA / ANDRÉ VUILLEMIN

Une libération conditionnelle éventuelle dans cinq ans

Hugo Bernier, qui a été [reconnu coupable du meurtre de Julie Boisvenu](#), sera admissible à une libération conditionnelle dans cinq ans. Pierre-Hugues Boisvenu promet de s'y opposer.

« C'est sûr que je vais m'assurer que ce gars-là, s'il est remis en liberté, c'est zéro possibilité de faire d'autres victimes. »

— Une citation de Pierre-Hugues Boisvenu

Le père de Julie prendra sa retraite comme sénateur l'an prochain. C'est auprès de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), qu'il a contribué à fonder, qu'il entend garder bien vivante la mémoire de sa fille.

Avec les informations de René-Charles Quirion

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1892560/paulin-aube-police-sherbrooke-meurtre-julie-boisvenu?depuisRecherche=true>

Un choc post-traumatique finalement reconnu par l'aide sociale



L'histoire d'Isabelle Simpson n'est pas banale, au contraire. Cette femme a vécu sous l'emprise d'un proxénète durant de nombreuses années. Cherchant à s'en sortir, elle a demandé l'aide du centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrée (Calacs Estrée). Vivant avec des symptômes sévères d'un choc post-traumatique, la victime peut enfin vivre sa vie et cheminer vers une guérison.

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrée souhaite mettre de l'avant l'accomplissement d'une survivante d'exploitation sexuelle qui a obtenu une contrainte sévère à l'emploi après plus de quatre années de démarches auprès de l'aide sociale.

Démarche longue, mais combien importante

Il n'est pas facile d'entreprendre des démarches pour faire reconnaître une contrainte sévère du à ce choc post-traumatique. 4 années ont été nécessaires pour qu'enfin l'aide sociale reconnaisse la maladie d'Isabelle. Mais force est de constater que les efforts mis dans ce dossier ont porté fruit.

Pas une grande collaboration

Les gens de l'aide social n'ont pas offert une grande collaboration dans ce dossier, si finalement la réponse a été positive c'est que le dossier était très étoffé et très complet. « C'est beaucoup de démarches et ce n'était pas simple. » De nous dire Kelly Laramée du Calacs Estrie. « Les communications étaient difficiles avec les gens de l'aide sociale ».

Une première

Selon la coordonnatrice de l'Action Plus de Sherbrooke, madame Geneviève Bouchard, ce serait la première fois de sa carrière qu'elle voit une personne souffrant d'un stress post-traumatique recevoir ce genre de contrainte à l'emploi. « Ce qui est exceptionnel également, c'est qu'Isabelle a reçu une lettre expliquant la décision avant même de passer à la cour, ce qui se produit très rarement! » mentionne madame Bouchard. Les organismes impliqués dans le dossier souhaitent que leurs actions avec madame Simpson fassent jurisprudence pour que d'autres victimes de choc post-traumatique puissent aussi avoir ce genre de reconnaissance de la part de l'aide sociale.

« Ayant subi de l'exploitation sexuelle, je vis avec un choc post-traumatique depuis de nombreuses années, je n'ai pas les mots pour exprimer à quel point je suis soulagée de finalement avoir un revenu décent qui me permettra de me concentrer sur ma guérison », lance Isabelle Simpson, survivante de l'industrie du sexe. Elle ajoute qu'elle serait la première victime d'exploitation sexuelle à Sherbrooke à recevoir une contrainte sévère à l'emploi pour ce motif. Elle espère ouvrir la voie pour les prochaines femmes à en faire la demande.

Depuis plus de 35 ans, le Calacs Agression Estrie vient en aide aux femmes et aux adolescentes (12 ans et plus) ayant été victimes d'agression à caractère sexuel ainsi qu'à leurs proches. L'organisme communautaire autonome offre des services d'aide directe, de prévention et de sensibilisation aussi bien qu'il réalise des luttes et des actions politiques.

<https://estriplus.com/contenu-un-choc-post-traumatique-finalement-reconnu-par-l-aide-sociale-1355-51080.html>

Le consentement, c'est attirant!

1 août 2022 | Par [Kelly Laramée](#) | [Femmes](#), [Santé mentale](#), [vol. 20, no 4](#)

Le vendredi 16 septembre 2022 se tiendra la 41e Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes, un événement en vue de prévenir, sensibiliser et lutter contre ce fléau. Cette année, la journée se déroule sous le thème **Se parler, en parler : vers une culture du consentement!** Pour plusieurs personnes, un consentement sexuel reste un concept flou. Dans les faits, il s'agit de l'accord donné par une personne pour participer à une activité sexuelle. Voici certaines règles pour s'assurer de le respecter.

Le consentement sexuel doit être libre et éclairé, puis accordé à chaque nouvelle activité sexuelle.

D'abord, cet accord peut être donné de façon verbale ou non verbale. Il demeure toutefois primordial d'être attentif à l'intonation de la voix, aux paroles ainsi qu'au non-verbal. La personne doit être enthousiaste et doit participer activement à l'activité sexuelle. Si elle semble hésitante, préoccupée ou mal à l'aise, il est impératif de cesser l'acte sexuel et de la questionner. Voici des exemples de questions qui peuvent être posées : aimes-tu ça? Veux-tu que je continue? Quelles sont tes limites? Tu me sembles inconfortable, es-tu sûr d'être à l'aise avec ça?

De plus, pour valider le consentement sexuel, ce dernier doit être libre et éclairé, c'est-à-dire donné de façon volontaire. Une personne ayant des activités sexuelles par crainte de répercussions négatives n'est pas libre de consentir. Il en est de même pour une personne en état d'intoxication volontaire ou involontaire inapte à conduire une automobile, qui trébuche ou qui est inconsciente.

Le consentement doit être accordé à chaque nouvelle activité sexuelle. On peut consentir à avoir des rapports bucco-génitaux, mais refuser des relations sexuelles avec pénétration par la suite, et ce, même si on a déjà consenti par le passé. Le consentement est fragile et peut se retirer à tout moment. Une personne qui continue malgré le refus de l'autre commet une agression sexuelle punissable par la loi. Pour le [CALACS Agression Estrie](#), un consentement ne s'achète pas. Par conséquent, une personne qui donne de l'argent ou toutes autres choses en échange de services sexuels n'obtient pas un consentement libre, éclairé et n'est pas en position d'égalité avec l'autre personne.

Si tu t'identifies en tant que femme et que tu crois avoir vécu une agression sexuelle, n'hésite pas à nous contacter au 819 563-9999, c'est gratuit et confidentiel!

Kelly Laramée, intervenante au CALACS Agression Estrie

<https://www.jdretrie.ca/2022/08/01/le-consentement-cest-attirant/>

Une journée de sensibilisation pour en finir avec les mythes sur le consentement



Le consentement sexuel peut être retiré à tout moment durant la relation, rappelle le CALACS Agression Estrie.

PHOTO : ISTOCK

Radio-Canada

Publié le 16 septembre 2022

Parce que les mythes entourant le consentement sexuel perdurent et parce qu'il y a encore trop de personnes qui ne comprennent pas ce qu'est la notion de consentement, des intervenantes du CALACS Agression Estrie seront présentes dans différents lieux publics de Sherbrooke, ce vendredi, pour en discuter avec les gens.

On veut rejoindre le plus possible la population. C'est pourquoi nous allons être aux quatre coins de la ville aujourd'hui comme au Cégep de Sherbrooke, à l'Université de Sherbrooke et autour du lac des Nations pour discuter de violence faite aux femmes, mais surtout de consentement, explique d'entrée de jeu au micro de *Par ici l'info*, l'intervenante aux communications au sein de l'organisme, Kelly Laramée.

« Malheureusement, le consentement, c'est encore une notion que l'on doit expliquer. On a beaucoup entendu parler de consentement dans les dernières années, mais nous, ce qu'on ne se rend compte, c'est que si on a autant de demandes [d'aide] au CALACS, c'est que ce consentement n'est pas respecté. C'est la base : quand il n'y a pas de consentement, il y a une agression. »

— Une citation de Kelly Laramée, intervenante aux communications au CALACS Agression Estrie

L'intervenante rappelle que, pour être valide, le consentement doit comporter plusieurs éléments. On pense au verbal et au non verbal. Par exemple, une personne peut nous dire oui, mais sous l'effet de la crainte, de représailles ou parce qu'elle a peur de violence, cette personne

doit être consentante dans son non verbal. Elle doit être enthousiaste à avoir une activité sexuelle. Elle doit participer, offrir des caresses en retour, par exemple.

La personne doit être consciente et pas intoxiquée, martèle Kelly Laramée. Souvent, ce n'est pas clair pour les gens, cette notion. Est-ce que ses facultés mentales sont affaiblies? Est-ce que son équilibre est affaibli? Est-ce qu'elle est elle-même en fait? Ou clairement, on pourrait avoir un doute que le lendemain, elle pourrait avoir des trous de mémoire ou elle avoir des regrets de ce qu'il s'est passé.

« *La personne doit être dans son état normal. Est-ce qu'elle est en mesure de conduire sa voiture? C'est un bon repère à se donner.* »

— Une citation de Kelly Laramée, intervenante aux communications au CALACS Agression Estrie

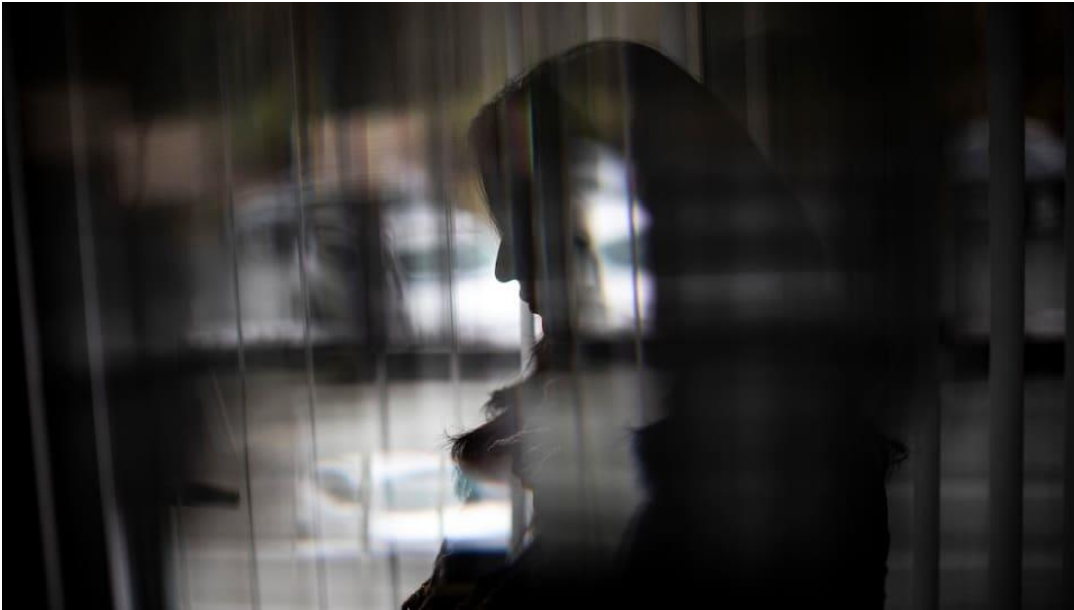
Des mythes tenaces

Il y a beaucoup de mythes qui perdurent par rapport au consentement, selon l'intervenante au CALACS Agression Estrie. Par exemple, l'idée qu'on ne peut pas changer d'idée par rapport au consentement. Une personne qui dit oui à un certain moment doit toujours dire oui pour cette même activité sexuelle-là. Un autre mythe, c'est qu'une personne qui commence une activité sexuelle doit la poursuivre jusqu'à la fin, qui ne peut pas changer d'idée. On entend aussi beaucoup qu'une personne ne peut pas être agressée par son conjointe ou sa conjointe alors que c'est quelque chose qu'on voit régulièrement.

Selon des données du ministère de la Sécurité publique du Québec, une femme sur sept est agressée par son conjoint.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1915472/calacs-agression-extrie-consentement-violence-femmes-activites?depuisRecherche=true>

« Cesser la honte » : une victime d'agression sexuelle témoigne à visage découvert



La victime a voulu témoigner pour donner espoir aux victimes.

PHOTO : CBC / BEN NELMS

Radio-Canada

Publié le 30 novembre 2022

« Pour donner espoir que des fois, il y a des résultats », une victime d'agression sexuelle a tenu à prendre la parole à visage découvert mardi lors des représentations sur la peine de son agresseur au palais de justice de Sherbrooke. Jordane Giguère voulait ainsi « arrêter d'avoir honte et remettre la responsabilité » à Martin Brosseau.

Ce dernier a été reconnu coupable d'agression sexuelle en août dernier pour des événements qui se sont déroulés en 2019.

Jordane Giguère a lu une déclaration à la cour pour exprimer les conséquences de cette agression sur sa vie. Elle a notamment avoir subi un choc post-traumatique et avoir dû être suivie par un psychologue. Elle soutient que son agression lui a causé des idées suicidaires et entraîné des pertes de revenus. Cependant, elle voulait aussi démontrer comment une cause peut se passer et comment ça peut aller.

Écoutez-vous. Portez plainte si cela vous tient à coeur. Brisez le silence de la façon que ça vous semble adéquat, dit-elle.



La victime, Jordane Giguère

PHOTO : RADIO-CANADA

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) en Estrie salue cette prise de parole. Ce que l'on observe dernièrement, c'est qu'il y a un mouvement de recul au niveau des droits des victimes d'agression sexuelle. Les victimes sont beaucoup culpabilisées sur les réseaux sociaux, on met leur parole en doute quand elles dénoncent, on va chercher des raisons pour justifier les comportements de la personne qui a commis l'agression, explique l'intervenante aux communications pour l'organisme, Kelly Laramée.

« On est contentes quand on voit des victimes qui décident de briser ce silence-là parce qu'en fait, le silence sert à protéger l'agresseur et il pèse sur la victime. On est contentes quand on voit des personnes qui décident de briser cette culture du silence. »

— Une citation de Kelly Laramée, intervenante au CALACS

Des propositions bien différentes sur la peine

La Couronne et la défense ont fait des propositions bien différentes sur la peine.

Le ministère public souhaite une peine d'emprisonnement de trois ans.

Quant à la défense, elle réclame une peine qui était, jusqu'à tout récemment, non applicable dans des dossiers de cette nature, soit une peine d'emprisonnement dans la collectivité. Ceci signifie que l'accusé purgerait sa peine à son domicile.



Martin Brosseau a été reconnu coupable d'agression sexuelle en août dernier pour des événements qui se sont déroulés en 2019.

PHOTO : FACEBOOK

La Couronne soutient que cette peine serait inacceptable puisqu'elle viendrait nuire à la confiance du public envers le système de justice pour une agression jugée grave. Cependant, la défense soutient qu'elle interprète mal ce qu'est un emprisonnement dans la collectivité.

Je trouve que c'est de banaliser cette peine-là que de penser que ce n'est rien, rester à la maison. Au contraire, dans les faits, c'est une peine très contraignante, très sévère, très privative de liberté, explique l'avocate de la défense, Me Kim Dingman.

Le dossier sera de retour devant la cour le 3 février prochain, puisque le juge n'a pas voulu prendre de décision immédiatement. Cette position a un peu meurtri Jordane Giguère, qui ne s'attendait toutefois pas à ce que ça se finalise aujourd'hui.

L'accusé a déjà annoncé vouloir porter le jugement en appel.

Avec les informations de Thomas Deshaies

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1937236/sherbrooke-palais-justice-victime>

L'exploitation sexuelle a pris de l'ampleur en Estrie

Par Delphine Belzile | 3 mars 2023



Avant, les intervenantes en exploitation sexuelle avaient leurs repères, elles connaissaient les lieux de recrutement à Sherbrooke. Or, les jeunes filles se retrouvent dorénavant sur le web à l'abri des regards, explique les intervenantes du CALACS, Joana Trépanier De La Bruère et Kelly Laramée. (Simon Rancourt/Simon Rancourt, La Tribune)

L'exploitation sexuelle s'est aggravée en Estrie depuis la pandémie, selon des intervenantes du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie.

«On est en lien avec une centaine de femmes. Ce n'est pas juste une personne qui vit ça ici», confirme Kelly Laramée, intervenante au [CALACS Agression Estrie](#).

D'ailleurs, la pandémie a renversé l'industrie du sexe dans la région et ce n'est pas pour le mieux. «C'est de plus en plus caché sur les réseaux sociaux», explique Kelly Laramée. Avant, les intervenantes en exploitation sexuelle avaient leurs repères, elles connaissaient les lieux de recrutement à Sherbrooke. Elles se garaient notamment près des écoles, des parcs, des centres commerciaux ou des centres de jeunesse, explique-t-elle.

Or, les jeunes filles se retrouvent dorénavant sur le web à l'abri des regards. «Ça s'est beaucoup transformé, raconte l'intervenante du CALACS. C'est plus difficile de voir qui recrute et qui est recruté depuis les dernières années.»

«J'ai été super étonnée de voir qu'il avait du recrutement sur Instagram [...] toutes les plateformes où il y a des jeunes sont utilisées pour le recrutement.»

— Kelly Laramée

Selon elle, les réseaux sociaux facilitent le recrutement par les «personnes mal intentionnées». Il faut vraiment être à l'affût, ajoute Kelly Laramée, qui se rappelle avoir écrit sur les réseaux sociaux à des jeunes filles qui lui semblaient à risque. «Il faut tenter [le coup] et, au pire, elles sauront qu'on existe.»



Les jeunes filles se retrouvent dorénavant sur le web à l'abri des regards. «Ça s'est beaucoup transformé, raconte Kelly Laramée, intervenante du CALACS. C'est plus difficile de voir qui recrute et qui est recruté depuis les dernières années.» (Archives La Tribune/Archives La Tribune)

«On navigue à travers une nouvelle réalité. Il faut qu'on se réadapte», renchérit sa collègue Joana Trépanier De La Bruère, intervenante en exploitation sexuelle au CALACS. Elle s'est aussi créé un compte Instagram pour rejoindre des femmes sur le web qui désireraient bénéficier des services de l'organisme.

Malgré tout, elle continue de se promener dans les rues de Sherbrooke à la rencontre des travailleuses du sexe dans le secteur. Or, c'est dans les centres de réadaptation en dépendance qu'elle observe davantage de succès. Joana Trépanier De La Bruère y présente les services du CALACS et dresse aux femmes un portrait de l'exploitation sexuelle, un phénomène qui semble parfois mal compris par celles qui y baignent.

«Si tu échanges des relations sexuelles pour faire baisser le prix de ton logement, ça fait partie de l'exploitation sexuelle, explique-t-elle. En allant conscientiser, c'est une manière de rejoindre les femmes.»

Souvent, celles qui tentent de se sortir du milieu n'ont pas le «filet de sécurité pour se maintenir hors de la prostitution et de la consommation». De les rencontrer, «ça fait allumer des petites lumières», assure Joana Trépanier De La Bruère.

Un manque d'hébergement

Des chambres et de l'hébergement pour les femmes dans l'industrie du sexe, «c'est tellement un grand besoin qu'on a en Estrie pour les femmes qui veulent quitter le milieu et qui sont dans des situations de violence», lance Kelly Laramée.

«Il y en a même qui sont carrément à la rue. Elles sont obligées d'aller chez des gars où elles n'ont pas envie d'être et d'avoir des relations sexuelles pour avoir un toit sur la tête», renchérit Joana Trépanier De La Bruère.

Même que parfois on refuse des femmes pour leur «comportement inapproprié», faute de ressources adaptés. Or, les femmes dans le milieu de l'exploitation sexuelle présentent souvent des problèmes de consommation ou de santé mentale, des répercussions liées à la violence qu'elles ont subi dans le milieu, poursuit l'intervenante.

«Quand j'ai des situations comme ça, parfois je les réfère à Québec à la Maison de Marthe. Parce qu'il n'y a rien ici», admet Joana Trépanier De La Bruère.

Selon Kelly Laramée, des hébergements pour les femmes dans l'industrie du sexe ce n'est «pas priorisé». Depuis cinq ans, le CALACS Agression Estrie dénonce l'enjeu, sans retour. Elle estime que les tabous et les mythes associés à l'exploitation sexuelle jouent un rôle dans l'inaction.

«Si seulement ça pouvait être vu comme un manque de choix au lieu d'un choix fait par les femmes», déplore sa collègue. Une grande majorité de femmes dans la prostitution souhaitent en sortir, précise-t-elle. Dans une étude menée par la [Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle](#) (CLES), pas moins de 80 % des femmes dans l'industrie du sexe désirent quitter le milieu.

Légaliser la prostitution pour la sécurité des femmes ? Selon les deux intervenantes du CALACS, ce serait plutôt une porte qu'on ouvrirait vers davantage de violence. «C'est comme si on disait qu'on pouvait faire n'importe quoi avec n'importe qui», lance Joana Trépanier De La Bruère. Par ailleurs, la loi n'incrimine pas les femmes dans l'industrie du sexe, précise Kelly Laramée, ce que certaines personnes ont tendance à croire.

<https://www.la Tribune.ca/2023/03/04/exploitation-sexuelle-a-pris-de-lampleur-en-estrie-3047f99ea7710213211931abbc757209/>

Prostitution : «Je n'avais jamais vécu l'enfer comme ça»

Par Delphine Belzile | 3 mars 2023



Si plusieurs estiment que les travailleuses du sexe se retrouvent dans le milieu par leur faute, Caroline leur répond catégoriquement que c'est «un mythe déplorable». (123RF/123RF)

Caroline* n'aime pas le terme « survivante ». C'est la première chose qu'elle répond quand elle revient sur son histoire. « Je suis une guerrière », lance-t-elle sans hésitation. « À chaque jour, je me sens guerrière. Je choisis [maintenant] mes combats », ajoute la femme dans la quarantaine.

Dans le cadre de la Journée nationale de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie redonne la parole aux survivantes d'exploitation sexuelle dans un album qu'elles ont elles-mêmes bricolé.

« On voulait leur laisser la parole et l'espace », lance Kelly Laramée, intervenante au CALACS. « Dans notre société, il n'y a pas beaucoup d'espace pour ces femmes, pour qu'elles s'expriment sur ce qu'elles ont vécu », souligne-t-elle.

Des participantes ont confié à *La Tribune* leur histoire dans l'industrie du sexe, des parcours irréversibles et remplis de courage.

C'est avec un regard plutôt timide et les mains tremblantes que Caroline commence à s'ouvrir sur son passé, dans le sous-sol d'une bâtisse de Sherbrooke, aux côtés de deux intervenantes du CALACS Agression Estrie. Elle reprend rapidement de l'assurance et raconte son parcours avec franchise.

«J'ai été prise dans ce chaos-là. Ça été vraiment l'enfer. Je n'avais jamais vécu l'enfer comme ça», lâche-t-elle. Si plusieurs estiment que les travailleuses du sexe se retrouvent dans le milieu par leur faute, Caroline leur répond catégoriquement que c'est «un mythe déplorable».

«Souvent les prostituées, elles n'ont pas le choix. Surtout quand elles sont tombées aux mains d'un proxénète.»

— Caroline

Son «enfer» a commencé à l'adolescence, quand elle a rejoint l'industrie du sexe avec sa meilleure amie de l'époque. Elles avaient 19 ans. Les drogues dures, les partenaires violents, des fellations forcées, d'autres agressions sexuelles et de la manipulation se sont enchaînées pendant des années. «À cette époque-là, je ne trouvais pas de point de repère», confie-t-elle.

Elle se rappelle avoir mis les pieds dans le pavillon Patricia Mackenzie de la Mission Old Brewery à Montréal en camisole avec des pantalons trop grands et des sandales de douche. C'est là qu'on lui a offert de l'aide pour la première fois, une occasion aussi pour se libérer de son copain, son agresseur.

«Je me suis vraiment choisie. J'ai recommencé à voir le bout du tunnel», raconte-t-elle. Ça fait maintenant trois ans qu'elle est abstinente. «Quand je vois que je suis plus fragile, je fais ce qu'il faut. Je parle à un intervenant ou à quelqu'un en qui j'ai confiance», explique Caroline.

C'est maintenant auprès des intervenants de Sherbrooke qu'elle peut se reposer au besoin, ou sa mère installée en ville. «Oui, des fois je fais des cauchemars encore et j'ai des *cravings* encore. Mais l'important c'est de savoir d'où on vient quand on est abstinente», admet-elle.

«Je suis une fille forte avec un gros caractère», à l'image du personnage de fiction de *DC Comics* Harley Quinn, lâche Caroline. «Je ne veux plus que personne me barre le chemin», ajoute-t-elle. Et son intervenante lui accorde un sourire en approbation.

Dans l'album lancé par le CALACS Agression Estrie, Caroline a ajouté une photo du Monument aux Braves-de-Sherbrooke, exposé sur la rue King Ouest. «L'ange, c'est où est-ce que je suis rendue aujourd'hui. Je suis en paix avec moi-même. Et les soldats en bas, c'est mon enfer que j'ai vécu», souligne-t-elle.



«Je veux donner de l'espoir aux autres femmes qui vivent ce que j'ai vécu. De leur montrer qu'on peut s'en sortir», souligne Caroline. (MAXIME PICARD; Maxime Picard/La Tribune)

«Si je peux aider une seule fille avec mon témoignage, ça va être un succès», confie-t-elle en réponse à sa participation au projet. «Je veux donner de l'espoir aux autres femmes qui vivent ce que j'ai vécu. De leur montrer qu'on peut s'en sortir», dit-elle fièrement.

«Souvent, quand on vit ça, on pense qu'on est la seule à vivre ça. Mais non.»

— Caroline

Une problématique locale

Nina, de son surnom, a quant à elle bricolé un collage qu'elle a intitulé «Être ma propre bonne maman», à l'honneur du [projet Émeraude](#), une initiative du CALACS pour venir en aide aux femmes dans l'industrie du sexe.

«[Le programme] m'a aidée à arrêter la prostitution, raconte la jeune femme. C'est un processus et tranquillement j'ai arrêté.»

Des intervenantes l'ont informée «sans jugement» des répercussions liées à l'exploitation sexuelle, notamment sur les enjeux de santé mentale qu'elle ignorait, poursuit-elle. «Je veux reprendre soin de moi au lieu de me détruire», lance Nina au téléphone. Mais «ça n'arrive pas du jour au lendemain. Il y a des rechutes», admet-elle.

Nina a quitté l'industrie du sexe depuis plus de deux ans maintenant. Elle avait fait ses débuts dans le milieu à Sherbrooke en 2013, notamment pour obtenir de la drogue, payer son loyer et s'offrir de la nourriture, explique-t-elle avant de confier s'être fait agresser sexuellement par son frère quand elle était enfant.

«Parfois, avec un passé d'agression sexuelle, on peut tomber plus facilement dans la prostitution. On est déjà un peu habituée d'être agressée, avoue-t-elle. Je ne peux pas dire que c'est plus facile, mais on devient dressée pour être agressée une autre fois.»

— Nina

L'exploitation sexuelle n'est pas qu'une réalité dans les métropoles, c'est un problème qui existe en Estrie, rappelle Nina. «Avec l'internet, c'est partout», lâche la jeune femme. L'industrie du sexe, elle l'associe avec fermeté au stress et au danger. Son message : ça ne vaut pas la peine.

«Chaque fois que tu vas travailler, tu ne sais jamais si tu vas revenir chez toi. Chaque fois que tu vas travailler, tu ne sais pas si tu vas être en vie à la fin de ton *shift*.»

— Nina

Elle ne souhaiterait jamais ce sort à son pire ennemi, admet-elle. «C'est mieux de sortir de ça le plus vite possible, si tu commences», conclut-elle au bout du fil.

[*Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel Agression Estrie*]

*** Un nom fictif a été utilisé pour protéger l'identité de la femme interrogée**

<https://www.latribune.ca/2023/03/04/prostitution--je-navais-jamais-vecu-lenfer-comme-ca-2700bd573795c81217241f38247d986c/>